

---

**DISCOURS DE MADAME  
SEYNABOU NDIAYE  
DIAKHATE, PRESIDENTE  
DE L'OFNAC**

---

**Cérémonie de remise du  
Rapport d'activités 2016  
à Son Excellence  
Monsieur le Président de  
la République**

---

Dakar, le 05 Octobre 2018

---

**Excellence, Monsieur le Président de la République,  
Monsieur le Ministre, Directeur de Cabinet,  
Monsieur le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux,  
Mesdames et Messieurs,**

**Excellence, Monsieur le Président de la République,**

La remise du Rapport de l'Office national de Lutte contre la Fraude et la Corruption est pour nous, membres de cette institution, investis par votre volonté, d'un certain nombre de pouvoirs, une occasion privilégiée de venir vous présenter le fruit de notre travail. Nous en sommes particulièrement honorés car la confiance que vous avez placée en nous est un encouragement à persévérer dans nos efforts, pour répondre aux attentes des citoyens. Nous le faisons avec d'autant plus de conviction et d'engagement que nous sommes conscients de nos faiblesses en tant qu'êtres humains.

Notre rôle de vigie dans cette barque à destination d'un Sénégal émergent, nous impose de nous surpasser pour mieux veiller à l'utilisation efficiente et appropriée des deniers de l'Etat.

## **Excellence, Monsieur le Président de la République,**

En réponse à une forte exigence populaire en faveur de la transparence, l'Etat du Sénégal, sous votre impulsion, a mis en place l'OFNAC et lui a conféré le statut d'autorité administrative indépendante. Cette décision traduit votre volonté d'instaurer une gouvernance vertueuse.

Ce faisant, vous avez voulu renforcer le dispositif de veille, d'alerte et de riposte face au phénomène de la fraude et de la corruption qui pourrait hypothéquer tous les efforts de développement et freiner la croissance économique.

Dans cette perspective, vous avez conféré à notre Institution des prérogatives importantes parmi lesquelles on peut citer la possibilité :

- de lever le secret bancaire ;
- d'entendre toute personne dans le cadre des enquêtes ;
- de saisir directement les autorités judiciaires compétentes et de mettre à leur disposition, les rapports d'enquête.

Pour accomplir leur mission en toute indépendance, les membres de l'OFNAC bénéficient de garanties significatives. Au nombre de ces garanties figurent, en bonne place, la protection de leur mandat et l'immunité pénale.

Cependant, nous ne perdons pas de vue les obligations qui pèsent sur nous. A ce titre, il me plait de citer l'obligation de réserve et le secret professionnel qui découlent du serment que nous avons prêté.

**Excellence, Monsieur le Président de la République,**

L'exigence de la reddition de compte, principe fondamental de bonne gouvernance est bien prise en compte par la loi portant création de l'OFNAC.

En effet, l'article 17 de ladite loi exige l'élaboration d'un Rapport d'activités annuel à vous remettre, **Excellence**, préalablement à sa publication. C'est tout le sens qu'il faut donner à la cérémonie qui nous réunit cette après-midi.

Le Rapport d'activités de 2016 que nous soumettons aujourd'hui à votre haute appréciation est le résultat d'un long processus de préparation entamé depuis le 05 août

2016, date de ma prise de fonction à la tête de l'Office. Il s'agit du deuxième rapport élaboré par l'institution après celui des années 2014-2015.

Conformément à ses missions principales, à savoir la prévention et la lutte contre la corruption, l'OFNAC a déroulé de nombreuses activités de sensibilisation et d'information sur l'étendue du territoire national.

En effet, informer les citoyens sur l'obligation de vivre dans un État exempt de corruption, attirer l'attention des usagers, des médias et des pouvoirs publics sur le coût de la corruption pour les services essentiels, constituent assurément des actes de prévention qu'il nous faut promouvoir.

Il s'agit surtout d'apprendre aux jeunes ce qu'est un comportement éthique, ce qu'est la corruption et comment la combattre, de leur inculquer l'idée que l'élimination de la corruption est un des moyens les plus efficaces pour leur garantir un avenir meilleur.

Parallèlement à ces activités de prévention, des enquêtes et investigations ont été menées. Elles ont permis de dégager les premières conclusions sur les

dossiers traités et de formuler un certain nombre de recommandations à l'endroit des administrations concernées.

Sans passion ni pression, nous nous sommes évertués à rester, non pas dans le temps de la précipitation, mais plutôt dans celui de la vigilance et du respect des principes sacrés qui fondent les droits de l'Homme, en particulier, la présomption d'innocence et le secret de l'enquête.

En ce qui concerne les déclarations de patrimoine, de nouvelles initiatives ont été menées pour accroître la fiabilité du système. Ainsi, la base de données des assujettis a été mise à jour et le guide du déclarant, modifié.

**Excellence, Monsieur le Président de la République,**

En le définitive, sans révéler son contenu, dont la primeur vous est réservée, présent Rapport constitue un compte rendu exhaustif des activités menées par les différents départements de l'OFNAC et donne un aperçu de la vitalité de notre coopération avec les institutions nationales et internationales.

Telle est, Excellence, Monsieur le Président de la République, l'économie de ce rapport 2016 qui s'inscrit dans une perspective d'amélioration de la gouvernance économique à travers la prévention, l'éducation, la formation, la sensibilisation et la communication. Il s'agit, par-delà la répression que nous devons accentuer sur les délinquants financiers, d'œuvrer à la formation d'une nouvelle citoyenneté fondée sur des valeurs d'intégrité et d'éthique. Nous en avons la ferme volonté car votre soutien constitue pour nous, un véritable gage de réussite dans notre mission.

Excellence, Monsieur le Président de la République,

Mesdames et Messieurs

Je vous remercie de votre aimable attention.